

Madame, Monsieur,

La réouverture de l'école aura lieu le 25 août au matin, date à laquelle vous pourrez reprendre contact si besoin est.

Rentrée 2016-2017 : L'organisation pédagogique sera la suivante :

Classe Passerelle	Emilie ROCHET
PS	Isabelle MARTIN
PS/GS	Maud COMBY
MS/1	Jocelyne CHAZAL
MS/2	Marie-Dominique PROTON
GS	Valentine FORGEOIS
CP/1	Sylvie MILLET
CP/2	Catherine VIGNON
CE1/1	Nathanaël FONTIMPE
CE1/2	Colette MONDON
CE2/1	Géraldine AUCLAIR
CE2/2	Catherine CORNELOUP
CM1/1	Dominique DADOLLE
CM1/2	Marie-Agnès LACHAIZE
CM2/1	Patrick PERRIN
CM2/2	Julie PEYROCHE

Pour les nouvelles familles : JOUR DE LA PRERENTREE : **MERCREDI 31 AOÛT**

- **CLASSES MATERNELLES** : un petit goûter convivial réunira enfants-parents et équipe pédagogique pour accueillir les nouvelles familles à 16h00.
- **CLASSES PRIMAIRES** : les nouvelles familles pourront rencontrer l'enseignant de leur enfant de 15h à 17h.

La date de la rentrée est fixée au JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE :

Classes de CP : **9h45**

Classes Maternelles (Classe Passerelle-PS-MS-GS et PS/GS) : **9h**

Classes de CE1-CE2-ULIS : **9h15**

CM1-CM2 : **8h30**

Il n'y aura pas de garderie du matin le jour de la rentrée

A cette occasion, l'Association des Parents d'Elèves (APEL) sera heureuse de vous inviter pour vous retrouver autour d'un café.

LE PREMIER JOUR D'ECOLE, NI ETUDE NI GARDERIE MAIS CANTINE

Fournitures scolaires : La papeterie ainsi que les manuels scolaires sont fournis par l'école. Ils sont compris dans le montant de la scolarité. Vous trouverez, sur le site « <http://www.saintpaulroanne.fr> », rubrique « APEL/fournitures scolaires », la liste du matériel nécessaire à la rentrée pour la classe de votre (vos) enfant(s). Cette année encore, l'APEL propose un achat groupé.

En remerciant chacun et chacune de votre confiance et en vous souhaitant de profiter pleinement de ces mois d'été.

Cordialement,
A. LAROCHE

INFORMATIONS GENERALES

1. HORAIRES de CLASSE :

Maternelles	Primaire
8h30-11h30	8h30-11h45 / 13h45-16h45
13h30-16h45	

2. GARDERIES-ETUDES SURVEILLEES :

Maternelles	Primaire
7h30- 8h30	7h30- 8h30
11h30-12h15	11h45-12h15
13h15-13h30	13h15-13h45
16h45-18h30	16h45-17h15
	17h00-17h45
	17h45-18h30

La garderie matin et midi est gratuite. Celle du soir est payante : **17h-18h30 : 2€** par garderie.

Pour La Classe Passerelle : **1€** par garderie.

Quatre études sont proposées en fonction de l'âge (de 17h à 17h45 : **2 €**). Les devoirs sont surveillés et corrigés. La facturation est faite à la fin de chaque mois.

Après 17h15, les enfants sont **systématiquement envoyés en étude ou garderie**.

3. REGLEMENT INTERIEUR :

Il est remis à la rentrée Il sera à étudier avec soin et devra être signé par les parents et les élèves. Il concerne essentiellement les règles de sécurité et de « vivre ensemble ».

4. RESTAURANT SCOLAIRE : PRESTATAIRE CORALYS

Montant d'un repas : **4€75**

Chaque élève dispose d'une carte qui reste à l'école. Cette carte devra être créditée soit par prélèvement, soit par chèque. Merci de déposer un minimum de 30 €.

FONCTIONNEMENT : Pour tous : entrée

plat chaud imposé

dessert

Primaire : 1 salle du CP au CM2 avec système de self

Maternelles : 1 salle avec service par des aides-maternelles

Pour les repas occasionnels, il suffit de signaler à l'accueil de l'école, **le matin même avant 9 heures**, son intention de manger au restaurant scolaire.

5. SORTIES : PORTAIL 11 rue GILBERTES

Le portail et la rue sont des lieux qui peuvent présenter des dangers. Nous ne ferons sortir les enfants qu'accompagnés d'un adulte responsable. **Ils pourront sortir seuls si nous disposons d'une autorisation parentale signée.**

Roanne, le 5 juillet 2016

Circulaire de rentrée 2016

Collège – Lycée

Madame, Monsieur,

Vous avez fait confiance ou vous avez renouvelé celle-ci à l'Institution Saint Paul en y inscrivant votre enfant pour cette nouvelle année scolaire et nous vous en remercions.

Vous trouverez dans cette circulaire les précisions concernant la rentrée des classes de septembre 2016.

Au sein de l'Institution, nous nous efforçons d'associer à la qualité de l'enseignement, un cadre de bienveillance. Cela constitue un gage de réussite pour nos élèves dans leurs parcours d'études et de leurs responsabilités futures. Les anciens sont là pour en témoigner.

Afin de favoriser l'accueil des élèves, des travaux seront engagés pendant les congés scolaires et au cours de l'année 2016-2017. Ainsi, l'établissement, en conjuguant fidélité à son histoire et ouverture sur l'avenir, pourra faire preuve d'un nouveau dynamisme et former de nouvelles générations, porteuses des mêmes qualités que les précédentes : rigueur, ténacité, altruisme et générosité.

En ce qui concerne l'équipe de direction, je porte à votre connaissance, des modifications concernant les responsabilités qui seront effectives à cette rentrée. En effet, M. Thély, Directeur adjoint, a fait valoir son droit à la retraite en date du 30 septembre 2016. Par cette présente, je le remercie chaleureusement pour le travail qu'il a accompli avec un professionnalisme enthousiaste et engagé au sein de la Communauté depuis 41 ans.

Pour assurer cette mission, M. Corneloup, enseignant en Histoire-Géographie et coordonnateur des 3^{ème} lui succédera au 1^{er} septembre. Cette nomination s'est faite en accord avec l'OGEC et la Direction diocésaine de Lyon. Au nom de la Communauté éducative, je lui fais toute confiance pour poursuivre le travail engagé à mes côtés et favoriser le bon épanouissement de l'établissement St Paul.

D'autre part, je vous informe que Madame Laroche, chef d'établissement du 1^{er} degré, a fait aussi valoir ses droits à la retraite. Mme Isabelle Félix, actuellement chef d'établissement à Thizy les Bourgs, a été nommée par la Tutelle diocésaine pour lui succéder. Je lui manifeste toute ma confiance en gage d'une collaboration de qualité pour les enfants qui nous sont confiés.

Je remercie aussi chaleureusement et avec reconnaissance le travail et la mission accomplis par Mme Laroche.

Je remercie aussi très fraternellement tous les personnels qui préparent la rentrée.

Je souhaite au nom de la Communauté éducative, la bienvenue aux nouveaux parents comme aux anciens pour une nouvelle année à St Paul.

Tous les membres de la Communauté éducative, personnels et enseignants se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances apaisantes et reposantes.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées et de mon entier dévouement à St Paul. Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été à Tous.

Le chef d'établissement coordinateur
Gilles CHABLE

Vos interlocuteurs tout au long de l'année :

Chef d'établissement coordinateur : M. Gilles Chable
Directeur adjoint : M. Jean-Marc Corneloup
Cadre d'éducation collègue : Mme Antonia Baert
Cadre d'éducation lycée : M. Alain Bruchet
Coordonnateur 3^{ème} / Mme Isabelle Massacrier – M. Eric Raimondi
Secrétariat de Direction Collège - Lycée : Mme Laurence Colas
Comptabilité : Mme Cécile Mérigneux – Mme Brigitte Millot
Intendance : Mme Jocelyne Chenat
Accueil-secrétariat collègue : Mme Esma Acikgoz
Accueil lycée : Mme Marie Balandras

Chef d'établissement Ecole : Mme Isabelle Félix
Responsable maternelle : Mme Isabelle Martin
Accueil - secrétariat Ecole : Mme Frédérique Mure

I - DATES DE RENTREE POUR LES ELEVES COLLEGE - LYCEE :

COLLEGE

Entrée 12 rue Albert Thomas

Niveaux sixième + EGPA

Rentrée jeudi 1er septembre à 8h00.

Prise en charge par les professeurs principaux de 8h à 12h. 14h-17h : Cours normaux.

Pas de cours le vendredi 2 septembre.

Reprise des cours normaux le lundi 5 septembre.

Dispositif ULIS 6^{ème}

Rentrée jeudi 1er septembre à 8h00.

Prise en charge **des nouveaux élèves** par la coordinatrice de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Pas de cours vendredi 2 septembre. Reprise le lundi 5 septembre.

Niveaux cinquième + EGPA + ULIS

Rentrée : vendredi 2 septembre de 8h à 12h avec les professeurs principaux. Cours de 14h à 16h.

Niveaux quatrième + EGPA + ULIS

Rentrée : vendredi 2 septembre de 9h à 12h avec les professeurs principaux. Cours de 14h à 16h.

Niveaux troisième + EGPA + ULIS

Rentrée : vendredi 2 septembre de 10h à 12h avec les professeurs principaux. Cours de 14h à 16h.

LYCEE

Entrée 15 rue Bourgneuf

Niveau 2de

Rentrée : jeudi 1^{er} septembre de 9h à 12h avec les professeurs principaux. (*Accueil possible à partir de 7h45*). **Pas de cours le jeudi après-midi.**

Niveau 1^{ère}

Rentrée jeudi 1^{er} septembre de 14h à 17h avec les professeurs principaux.

Niveau Terminale :

Rentrée jeudi 1^{er} septembre de 14h à 17h avec les professeurs principaux.

II - REUNIONS D'INFORMATIONS DESTINEES AUX PARENTS

Classes de 6^{ème}, EGPA + ULIS : **Jeudi 1er septembre à 18H15 (site du collège, salle L00)**
Présentation générale de la division, puis présentation par classe avec le professeur principal et les enseignants de la classe pour toutes les matières.

Classes de 5^{ème} + EGPA + ULIS : **Lundi 5 septembre à 18H15 (site du collège, salle L00)**
Présentation générale de la division, en présence de la direction puis avec les professeurs principaux par classe.

Classes de 4^{ème} + EGPA + ULIS : **Mardi 6 septembre à 18H15 (site du collège, salle L00)**
Présentation générale de la division, en présence de la direction puis avec les professeurs principaux par classe.

Classes de 3^{ème} + EGPA + ULIS **Jeudi 8 septembre à 18H15 (site du collège, salle L00)**
Présentation générale de la division, en présence de la direction puis avec les professeurs principaux par classe.

Classes de seconde : **Lundi 12 septembre à 18h15 (site du lycée)**
Présentation générale de la division, en présence de la direction puis avec les professeurs principaux par classe.

Classes de 1^{ère} : **Mardi 13 septembre à 18h15 (site du lycée)**
Présentation générale de la division, en présence de la direction et des professeurs principaux.

Classes de terminales : **Jeudi 15 septembre à 18h15 (site du lycée)**
Présentation générale de la division, en présence de la direction et des professeurs principaux.

NB 1 : *Les rencontres générales sont pour vous l'occasion d'une première rencontre avec l'équipe pédagogique de votre enfant afin de vous aider dans son parcours scolaire.*

NB 2 : *Les rencontres individuelles en cours d'année sont destinées à vous donner un rapide premier bilan sur la situation scolaire de votre enfant et à vous aider à l'accompagner dans son projet d'études. Elles ne remplacent pas les rendez-vous particuliers que nous vous invitons à prendre avec tel ou tel professeur durant l'année, dès que vous repérez la moindre difficulté qui mérite attention.*

III - INFORMATIONS GENERALES

FOURNITURES (Collège uniquement)

Les fournitures sont accessibles sur le site web de St Paul : www.saintpaulroanne.fr ainsi que les modalités de commande éventuelle à la rubrique « APEL »

Pas de fournitures pour le Lycée (2° - 1^{ère} - Terminales)

CONSTITUTION DES CLASSES

Les classes sont constituées par la Vie scolaire qui a le souci des différentes options, de l'équilibre garçon/fille, des indications données par les cadres d'éducation et de la Direction.

En 6^{ème}, nous essayons de respecter les vœux des enfants et de la famille afin qu'ils connaissent au moins 1 ou 2 camarades dès le début de l'année. Dans les autres niveaux, il n'est pas toujours possible de tenir compte des vœux des familles.

RENTREE COLLEGE : Il n'est pas nécessaire d'apporter toutes les fournitures le jour de la rentrée. Les manuels scolaires seront distribués le jour de la rentrée selon le niveau de classe et en lien avec la réforme du collège. Plusieurs précisions vous seront communiquées lors des réunions de parents.

BOURSES COLLEGE :

Dossier à retirer début septembre auprès de Mme Colas, secrétaire de direction. (*Attention, le délai de retour des dossiers est assez court, début octobre en principe*).

CARNET DE CORRESPONDANCE COLLEGE :

Un carnet sera remis aux enfants dès la rentrée. C'est un document d'identification et de correspondance qu'il devra avoir en permanence avec lui. Il devra pouvoir le présenter aux adultes de l'établissement. Vous-même aurez à le consulter régulièrement. Il sert aussi de cahier de texte. Toute détérioration sera sanctionnée. En cas de perte, celui-ci sera facturé.

RESTAURATION SCOLAIRE :

Notre prestataire de service est la société Coralys. Une Carte avec un code barre personnel sera distribuée aux nouveaux élèves à la rentrée. Cette carte préalablement créditée, est à présenter obligatoirement pour manger au self. Soyez vigilants, aucune facture « self » vous sera envoyée. En cas de perte de la carte self, celle-ci sera facturée 5 € par le service comptabilité.

ACCUEIL SANTE

En cas de pathologie chronique de type diabète, allergie, épilepsie... il convient de retirer un formulaire appelé Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) auprès de Mme Baert (Collège) ou de M. Bruchet (Lycée). Les PAI doivent être établis ou mis à jour **dès la rentrée**.

LIVRES LYCEE :

Ils seront distribués à la rentrée scolaire. (Location avec la carte M'RA).

Les élèves de **2de** devront rapporter OBLIGATOIREMENT le jour de la rentrée la **carte M'RA** qu'ils auront préalablement commandée sur le site de la Région Auvergne - Rhône Alpes.

LYCEE : Calculatrice : Si vous ne l'avez pas déjà achetée, nous vous demandons d'acheter obligatoirement la calculatrice suivante : La **CASIO 35 + E (Mode examen)**

FICHE COMPTABILITE :

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, remettre impérativement la fiche comptabilité avant le 5 septembre, sinon le tarif A sera appliqué.

VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FAMILIALE

Une note tarifaire vous a été remise. Afin de simplifier le versement de cette contribution, nous vous invitons à mettre en place le prélèvement automatique. Nous vous rappelons qu'en cas de désaccord, vous pouvez suspendre ces prélèvements. Si vous éprouvez à un moment donné des difficultés à vous acquitter des sommes dues, n'hésitez pas à prendre contact afin de trouver ensemble des solutions dans les meilleurs délais.

TAXE D'APPRENTISSAGE

St Paul est habilité à la percevoir. Merci d'y penser....

Renseignements auprès de Mme Mérieux ou Mme Millot au service comptabilité.

DECOUPAGE DES PERIODES AU COLLEGE ET AU LYCEE

1^{ère} période : du 1^{er} septembre au 7 octobre 2016 : relevé de notes

2^{ème} période : du 8 octobre au 25 novembre 2016 (conseils de classe 1^{er} trimestre à partir du 27/11)

3^{ème} période : du 26 novembre au 21 janvier 2017 : relevé de notes

4^{ème} période : du 22 janvier au 17 février 2017 (conseils de classes à compter du 6/03)

5^{ème} période : du 7 mars au 10 avril 2017 : relevé de notes

6^{ème} période : du 14 avril jusqu'aux conseils de classes

IV - VACANCES SCOLAIRES 2016/2017 ECOLE - COLLEGE - LYCEE :

TOUSSAINT Du jeudi 20 octobre après la classe au mercredi 2 novembre 2016
Reprise des cours le jeudi 3 novembre 2016

Vendredi 11 novembre : Férié. Pas de cours

NOEL Du vendredi 16 décembre après la classe au lundi 2 janvier 2017 inclus
Reprise des cours le mardi 3 janvier 2017

HIVER Du vendredi 17 février après la classe au dimanche 5 mars 2017
Reprise des cours le lundi 6 mars 2017

PRINTEMPS Vendredi 14 avril après la classe au lundi 1^{er} mai 2017
Reprise des cours le mardi 2 mai 2017

Lundi 8 mai : Pas de cours

PONT DE L'ASCENSION : Pas de cours le vendredi 26 mai 2017

PENTECOTE : Pas de cours le lundi 5 juin 2017

V – DATES IMPORTANTES A RETENIR

- Samedi 1^{er} octobre : messe de rentrée de l'Enseignement catholique du Roannais en l'Eglise St Etienne à 18 heures. (A confirmer début septembre).
- Photos administratives élèves (classe et individuelle) :
Lycée : jeudi 8 septembre
Collège : vendredi 9 septembre
- Vendredi 9 septembre : Journée d'intégration, classes de 2de à Ressins
- Mercredi 21 septembre : Cross action de solidarité au stade Malleval (Collège – Lycée) + école CM2 élèves volontaires
- Portes Ouvertes du groupe scolaire : samedi 18 mars 2017 de 9h à 12h30.

Quelques informations supplémentaires

Consulter régulièrement le site de l'établissement www.saintpaulroanne.fr
Vous trouverez sur l'agenda en ligne toutes les dates à retenir ainsi que les événements de la vie scolaire.

Egalement sur notre site notre bulletin d'information « La Parrèsia »

Résultats aux examens

CFG : 100 %

BREVET DES COLLEGES : 97.9 %

51 mentions Assez Bien 36 Bien et 10 Très Bien

BACCALAUREAT : 100 % en série L
97.5 % en série ES
100 % en Série S

soit 98.7 % dont 71 % de mentions dont 23 % Très Bien